

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

XVI

LA FRANCIADE (1572)

PREMIÈRE PARTIE

ÉDITION CRITIQUE

AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

PAUL LAUMONIER



PARIS

LIBRAIRIE MARCEL DIDIER

4, RUE DE LA SORBONNE, 4

1950

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

XVI

LA FRANCIADE (1572)

ÉDITION CRITIQUE

AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE

PAR

PAUL LAUMONIER



PARIS

LIBRAIRIE MARCEL DIDIER

4, RUE DE LA SORBONNE, 4

1950

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

XVI

INTRODUCTION

Dans sa *Deffence et Illustration de la langue françoise*, Du Bellay, d'accord avec son ami Ronsard, avait consacré un chapitre entier, le cinquième du livre II, à préconiser le « long poème », qui, rivalisant avec ceux d'Homère et celui de Virgile, contribuerait plus que tout autre à rendre notre littérature digne de celles des Grecs et des Latins ; et il glorifiait d'avance le courageux auteur qui voudrait « entreprendre un œuvre de si laborieuse longueur et quasi de la vie d'un homme »¹. Or la plus chère ambition de Ronsard était précisément de doter la France d'une épopée, qui, jetant une belle lumière sur notre poésie, ne manquerait pas d'en immortaliser l'auteur. Les deux condisciples de Coqueret pensaient aussi que, pour mener à bonne fin une telle œuvre, la faveur des rois, les encouragements et les récompenses des Mécènes sont aussi nécessaires que les qualités naturelles et la science acquise. Du Bellay le dit sans ambages, et Ronsard le répétera de maintes façons tout le long de sa carrière.

Malheureusement ils ne s'entendirent plus quand il s'agit de choisir le sujet dudit poème. Du Bellay disait à son ami (car c'est à lui qu'il semble s'adresser) : « Choysi moy quelque'un de ces beaux vieulx romans francoys comme un Lancelot, un Tristan, ou autres. » Mais Ronsard, enthousiasmé par la lecture du principal ouvrage de J. Lemaire de Belges, les *Illustrations de Gaule*, avait jeté son dévolu sur un tout autre sujet, qu'il croyait essentiellement national, mais qui n'était qu'une légende, in-

1. Voir l'édition de la *Deffence* par H. Chamard (Paris, Fontemoing 1904), p. 233 et suiv. (ou la nouv. éd. Chamard, Paris, S. T. F. M.).

ventée au VII^e siècle et recueillie par les chroniqueurs du moyen âge comme une vérité historique ¹. Il pensait avec certains rhétoriciens, tels que Guillaume Cretin, Jean Bouchet, et surtout Jean Lemaire, qui était alors un de ses auteurs favoris, que c'était glorifier sa nation que de lui donner une origine Troyenne, comme Virgile l'avait fait pour les Romains : illusion chez ces historiographes, qui de très bonne foi, se croyaient des historiens, défaut de sens critique chez Ronsard, comme, d'ailleurs, chez tous les imitateurs fanatiques de l'antiquité renaissante, ou plutôt reconquise ².

Donc, dès 1549, quelques mois après la publication de la *Deffence*, Ronsard, en son *Hymne de France*, faisait des Français les descendants légitimes d'Hector, le plus célèbre des fils de Priam, roi de Troie ³, et dès avril 1550, en son *Ode de la Paix*, il esquissait par la bouche prophétique de Cassandre, fille dudit Priam, les grandes lignes de sa future épopée, et révélait le nom de son héros, Francion ⁴. Enfin dans son *Cinquiesme livre des Odes*, publié en septembre 1552, il faisait connaître le titre de l'œuvre elle-même : à ton retour d'Italie, disait-il à son ami Cl. de Ligneris, tu me confieras tes impressions de voyage,

Et par moy te sera chanté
Ma Franciade commencée,
Si Phebus nourrit ma pensée ⁵.

1. Cf. E. Faral, *Légende Arthurienne* (Paris; Champion, 1929), I, pp. 262-293, appendice I : Comment s'est formée la légende de l'origine Troyenne des Francs. J'ai jadis fait remonter cette légende au poète Sidoine Apollinaire (v. mon tome III, p. 9, note); mais il n'avait fait qu'une allusion à l'origine de ses compatriotes d'Auvergne (*Epist.*, VII, 7). Sur l'histoire de la légende, voir ci-dessous, *Au lecteur*, note 14.

2. Peut-être fut-il aussi poussé dans cette voie par son compatriote René Macé, successeur de G. Cretin comme historiographe de France; v. l'ode qu'il lui adressait vers 1545, au tome I, p. 265.

3. Cf. mon tome I, p. 30.

4. Cf. t. III, pp. 8 à 22. On lit le nom de Francion, aux pp. 14, 19 et 21. Plus tard il l'appela Francus, nom que l'on trouve dans certains textes du moyen âge, tels que la *Cosmographia* d'Ethicus (d'après Faral, *op. cit.*, p. 287). Il employa l'un ou l'autre, suivant les besoins de son vers.

5. *Id.*, p. 176. V. d'autres allusions à la Franciade dans le même tome, pp. 148 et 163.

A la même date paraissait le premier recueil des *Amours*, où Ronsard avouait que les charmes de sa maîtresse avaient fait tort aux fureurs de Mars, et qu'au moins pour un temps sa muse héroïque avait dû céder le pas à une inspiration plus douce ¹. Premier ajournement.

Au reste, dès 1550, en son *Ode de la Paix*, dédiée au roi Henri II, notre poète n'avait pas manqué de mettre une condition à son entreprise, à savoir que ce roi la lui « commande » et « la decore des presents de sa hauteesse », autrement dit la paye bien, soit par une bonne pension, soit par une grasse prébende ; toute la fin de l'ode développe cette pensée ². Or, Henri II fit d'abord la sourde oreille : que lui importait un poème épique sur les origines troyennes de la France et la glorification de ses lointains et légendaires ancêtres ? C'est seulement en 1554 que Ronsard reçut l'invitation qu'il attendait, après une lecture d'un plan de la *Franciade* faite au roi avec force louanges par Lancelot de Carle en janvier de cette année. O. de Magny parle de cette lecture, dont il fut le témoin ³, et, de son côté, Ronsard s'est flatté de l'assentiment du roi dans une *Élégie à Cassandre* et une *Ode à Mgr d'Angoulesme*, qui datent de ce moment-là ⁴. Mais il ne voulait s'exécuter qu'à la condition d'obtenir les revenus d'un évêché ou d'une abbaye, qui lui permettent de composer tout à loisir cette œuvre de longue haleine ; et, comme l'année 1554 s'achevait sans que le roi lui eût donné cette satisfaction, Ronsard découragé écrivit alors une paraphrase originale de la première ode anacréontique, dont je rappelle la fin, qui marquait un second ajournement :

Or adieu doncq', pauvre Francus,
Ta gloire sous tes murs veinqus
Se cachera toujours pressée,

1. Sonnet *Ià déjà Mars*, t. IV, p. 67.

2. T. III, pp. 22, 29 et suiv.

3. Cf. les *Gayetes* de Magny, éd. Courbet, p. 81 et suiv. ; éd. Blanchemain, p. 89 et suiv. Cf. le début de l'hymne des *Daimons*, t. VIII, p. 115 et suiv.

4. T. VI, p. 57, et VII, p. 66.

Si à ton neveu, nostre Roi.
 Tu ne dis qu'en l'honneur de toi
 Il face ma lyre crossée ¹.

Certes, en donnant son adhésion à l'entreprise de Ronsard, Henri II avait promis de l'en récompenser, et il comptait le faire quand la *Franciade* serait terminée, ce qui était assez logique et conforme à l'usage. Mais son poète, impécunieux et impatient, ne l'entendait pas ainsi; il pensait tout le contraire, et, quand parut la troisième édition des *Odes*, au début de 1555, il revint à la charge dans une dédicace générale à Henri II, qui ne laissait aucun doute sur ses prétentions :

Les vertus & le bien que *je veux* recevoir,
 C'est le moi en bientoist en armes de pouvoir
 Amener ton Francus avec une grand trope
 D'Asie, pour donter la plus part de l'Europe,
 Mais *il te faut* paier les frais de son arroy ².

Au deuxième livre, à la fin de l'*Ode à Calliope*, il introduisait cette audacieuse variante qui faisait de lui l'émule d'Homère :

Je veux sonner le sang Hectorean,
 Changeant le son du Dircean Pindare
 Au plus haut bruit du chantré Smyrnean ³.

En tête du troisième livre, il présentait derechef au roi le plan de sa *Franciade* et insistait avec éloquence sur les raisons que celui-ci devait avoir de lui venir en aide :

En me la commandant, liberal donne moy
 Ce que tu m'as promis, & pour la recompense
 Je t'apreste un renom & à toute la France,
 Qui vif de siecle en siecle à jamais vollera
 Tant qu'en France françois ton peuple parlera ⁴.

A la fin du volume l'avocat Robert de la Haye plaidait la cause de Ronsard en une courte pièce de vers latins, rappelant au roi

1. T. VI, p. 133 et suiv. On trouvera en note le sens du dernier vers.
2. T. VII, p. 9.
3. T. I, p. 179, app. crit.
4. T. VII, pp. 24-34.

que son poète avait abandonné la poésie lyrique pour la poésie épique, voulant porter jusqu'aux deux pôles le bruit de ses exploits, et que, pour cette raison, P. Lescot avait placé au front de la cour du Louvre, en regard de la statue de la Victoire, celle de la Muse de Ronsard, non pas avec une cithare à la main, mais avec une trompette à la bouche ¹.

Cette même année 1555 et l'année suivante, Ronsard, comme pour s'entraîner à la confection de son long poème, composait ses *Hymnes*, dont l'un est à la gloire de Henri II et quelques autres sont de petites épopées, notamment l'hymne de Pollux et Castor, présenté à l'amiral Coligny comme le prélude de chants épiques plus importants². Après la trêve de Vaucelles, vers mars 1556, il s'offrait derechef en un sonnet à Henri II pour « célébrer ses faits » : la guerre terminée, le roi n'avait plus d'excuse pour différer « le voyage de Francus », entendez le don d'une bonne abbaye ³. Un autre sonnet, qui accompagnait celui-là dans la *Nouvelle Continuation des Amours* ⁴, et surtout une épître au cardinal de Lorraine, publiée à la suite des *Hymnes*, nous font connaître les démarches toujours infructueuses de notre solliciteur transi. Dans cette épître, il s'exprimait plus explicitement encore sur la récompense anticipée qu'il attendait :

Me blâme qui voudra d'importuner le Roy
 Pour me donner du bien
 Ha bons Dieux ! qui mettroit la Franciade à fin
 Sans le bienfaict d'un Roy ? Je le vous dis affin
 Que vostre sainteté quelquefois luy redie,
 Pour rendre à bien chanter ma Muse plus hardie.

Ce qui suit peut se résumer ainsi : Mon long poème demandera bien dix ans de travail ; je prie qu'on m'y encourage autrement que par de bonnes paroles ; je le composerai, si le roi m'octroie dès maintenant les revenus d'une abbaye : donnant donnant ⁵.

1. *Id.*, p. 111 et suiv. Cf. t. X, p. 307.

2. T. VIII, p. 293 et suiv.

3. T. VII, p. 300.

4. *Id.*, p. 301.

5. T. VIII, pp. 343 à 347.

Ces sollicitations étant restées aussi vaines que les précédentes, et le roi Henri II étant mort en juillet 1559 sans avoir « crossé la lyre » de son poète, Ronsard découragé abandonna son projet d'épopée : nouvel ajournement, qui cette fois devait durer plus de six ans.

Des nombreux témoignages laissés par les écrivains de l'époque sur cette *Franciade* primitive, annoncée par l'auteur dès le début de sa carrière, attendue et préconisée par toute la Brigade, mais remise d'année en année faute de récompense immédiate, nous ne retiendrons ici que ceux de Joachim du Bellay, l'émule et l'ami de la première heure. A Rome depuis juin 1553, il était tenu au courant de la fortune littéraire de Ronsard non seulement par l'envoi de ses publications, mais aussi par le récit de leurs amis communs, entre autres Panjas, qui le rejoignit en avril 1554 comme secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, et Magny, qui arriva l'année suivante comme secrétaire de l'ambassadeur Jean d'Avanson ¹. Par eux il apprit de quelle faveur jouissait Ronsard à la Cour de France, notamment à propos du projet de son épopée, agréé par Henri II, faveur plus apparente que réelle, nous l'avons vu, mais que Joachim tint pour assurée. Aussitôt de complimenter et d'encourager l'heureux favori en plusieurs sonnets des *Regrets* ², et dans une épître latine *Ad P. Ronsardum lyrae gallicae principem*, dont voici la conclusion, d'après la traduction qu'il en a donnée lui-même :

..... Toute la Cour te vante
 Pour Francus : pour Francus toute France te chante,
 Et chante jusqu'ici le Tybré aux flots tortus
 En son cours jaunissant l'honneur de ton Francus.
 Sus donques, ce pendant que le Dieu de ta lyre
 De ta sainte fureur heureusement t'inspire,
 Escry, ose & fay tant, Ronsard, à ceste fois,
 Que le Grec & Latin cede à nostre François ³.

Un peu plus tard, ayant appris la nouvelle déception de son

1. Cf. t. VI, pp. 116 et 118.

2. Cf. l'édition Chamard, t. II, ss. xvi, xvii, xix, xx, xxii.

3. *Ibid.*, t. V, pp. 360-365.

ami, il ne craignit pas de piquer son amour-propre en lui adressant un autre sonnet, dont voici les tercets :

Ton Francus, cependant, a beau haulser les voiles,
Dresser le gouvernail, espier les estoiles,
Pour aller où il dust estre ancré désormais :
Il a le vent à gré, il est en équipage,
Il est encor pourtant sur le Troyen rivage,
Aussi, croy-je, Ronsard, qu'il n'en partit jamais ¹.

Le fait est qu'il n'est rien resté du « long poëme » que Ronsard voulait alors écrire en vers alexandrins, qualifiés par lui « vers heroïques » depuis 1554, si ce n'est un fragment qu'il aurait confié à Henri Estienne et que celui-ci a publié bien plus tard, en 1579, dans sa *Précurrence du langage françois* ².

*
**

On sait qu'en 1560, alors que grondaient les premiers bruits de la guerre civile, Ronsard prit tout de suite parti pour les Catholiques, et que les années suivantes il rendit par ses discours politiques un service éminent à la cause de l'Église et du même coup à celle de la royauté ³. Il espérait donc bien recevoir enfin la récompense si longtemps attendue, malgré les décisions prises alors par les membres du Concile de Trente contre les bénéficiaires ecclésiastiques. Aussi, ne voyant rien venir après la paix d'Amboise (12 mars 1563), déplora-t-il une fois de plus, dans une *Complainte*

1. Cf. l'édition Chamard, t. II, s. XXIII.

2. Cf. l'édition Humbert (Paris. Garnier, coll. Selecta), p. 208. — Pour la date de composition de ce fragment, j'ai présenté jadis deux hypothèses, qu'on trouvera dans la *R. S. S.* de 1916, p. 124. Si je n'avais pas perdu de vue alors une observation très judicieuse d'E. Faral (*R. H. L.* de 1910, p. 694, note 3), je me serais contenté de la première, comme je le fais maintenant et comme l'a déjà fait H. Chamard en son *Histoire de la Pléiade*, t. III, p. 120, note 4. Je me rallie à l'opinion de Faral, d'autant plus volontiers qu'en 1554 Ronsard avait porté aux nues la publication des *Anacreontea* par H. Estienne et dut avoir avec lui des relations plus intimes à ce moment-là qu'après le déchainement des guerres de religion (cf. mon tome VI, p. 175 et suiv.).

3. Tomes X, p. 348 et suiv. ; p. 364 et suiv. ; XI, l'Introduction et les *Discours*.

à la royne mere, que les poètes qui honorent les rois ne soient pas mieux traités; et, pensant intéresser la faveur de Catherine de Medicis en piquant sa vanité, il y insérait cette apostrophe au futur lecteur de ses Œuvres :

Toy qui viens apres moy, qui voyras en mains lieux
De mes escrits espars le titre ambitieux
De Francus, Francion & de la Franciade,
Qu'égaller je devois à la grecque Iliade,
Ne m'appelles menteur, paresseux ny poureux.
J'avois l'esprit gaillard & le cueur genereux
Pour faire un si grand œuvre en toute hardiesse,
Mais au besoing les Roys m'ont failly de promesse ¹.

Cette pièce fut écrite, ainsi que le prouve tout le début, aux environs de juin 1563, avant la proclamation de la majorité du roi Charles IX, qui est du mois d'août ². Cette « complainte » étant restée sans résultat, Ronsard reprit la plume vers la fin de l'année, pour développer le dernier vers que je viens de citer dans une allégorie satirique, adressée encore à la Reine mère sous le titre *La Promesse*, et il la publia à part, en une de ces plaquettes in-4° qui avaient tant servi à sa propagande pendant la première guerre civile; il y a là des allusions cinglantes à l'inconstance et à la mauvaise foi des souverains et des grands seigneurs, dont Catherine de Médicis aurait pu se froisser, si la pièce ne s'était terminée par son éloge, comme la précédente « complainte » ³. Elle ne se fâcha pas, mais se sentit piquée au vif et résolut de donner satisfaction au poète si souvent déçu ⁴. Elle obtint donc en 1564 de Jacques Amyot, précepteur de ses fils, grand aumô-

1. T. XII, p. 184.

2. Dans l'épître-préface des *Nouvelles Poésies*, publiées à la fin de cette année-là, il fait allusion à cette « complainte », et il répète en prose ce qu'il avait dit en vers au Cardinal de Lorraine en 1558 sur la *Franciade* (cf. t. XII, p. 66 et suiv.).

3. Cf. t. XIII, p. 13.

4. Elle le fit d'autant plus volontiers que sa belle-sœur, Marguerite de France, duchesse de Savoie, avait demandé de Turin qu'on accordât une abbaye à Ronsard, dans une lettre à Charles IX et une autre à Catherine de Medicis elle-même (v. mon édition in-8 Lemerre, t. VIII, p. 278 et suiv.).

nier, évêque d'Auxerre, comblé de biens par Henri II, qu'il abandonnât en faveur de Ronsard l'abbaye de Bellozane, du diocèse de Rouen. Celui-ci, après l'avoir acceptée, y renonça la même année ¹; il lui préféra le prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours, sans doute plus agréable comme résidence, étant baigné par la Loire, voisin de son Vendômois et des châteaux royaux de la Touraine et du Blésois, et lui rappelant les bons souvenirs du temps où il courtoisait Marie Dupin à Bourgueil. Il s'y installa dès 1565, et eut la joie d'y recevoir la visite de Catherine de Medicis et de ses deux fils aînés, durant leur passage à Plessis-lez-Tours du 20 novembre au 1^{er} décembre. C'est à ce moment-là qu'il composa non seulement des sonnets de bienvenue et de gratitude à leur adresse ², mais l'élégie à Charles IX : *Au grand Hercule animé de courage*. Après y avoir rappelé qu'il fut « honoré, estimé et cheri » par Henri II, mais « non avancé, bien qu'il en eût envie », et remercié son fils de lui avoir « donné commencement de vivre » par l'octroi du prieuré de Saint-Cosme, il ajoutait :

Pource, mon roy, s'il vous plaist que je face
 La Franciade, œuvre de long espace,
 De long labeur : il seroit bien saison
 Qu'eussiez esgard à moy, pauvre grison,
 Sur qui desjà l'automnale tempeste
 A fait gresler quarante ans sur la teste.

.....
 Commandez moy & m'aimez tout ensemble
 Et m'honorez. Ces trois points, ce me semble,
 Font le poëte heureux et glorieux,
 Le font gaillard, le mettent dans les cieux ³.

Évidemment cette requête est comme un écho de celles que Ronsard adressait jadis à Henri II et laisse à penser qu'il n'était pas encore satisfait de la récompense matérielle qu'il avait reçue. Notons toutefois le caractère plutôt sentimental de ses trois

1. Cf. *Gallia christiana*, t. XI, col. 335 sq., mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 167.

2. Cf. t. XIV, p. 121.

3. *Ibid.*, p. 143-144.

« vœux », et, en tout cas, leur expression plus discrète que par le passé. Charles IX lui répondit qu'il pouvait compter sur son affectueuse protection et l'encouragea fortement à reprendre son ancien projet d'épopée ; mais il y mit une condition, c'est qu'il l'écrirait en vers décasyllabiques, à l'instar des plus anciennes « gestes » françaises. Que cette idée vint de la Reine mère ou de son fils, elle n'était pas heureuse ; mais Ronsard crut devoir s'incliner, bien qu'elle contrariât son intention de toujours ; à preuve ces lignes qu'il inséra dans la deuxième édition de son *Abbrégé de l'Art poétique* en 1567 : « Si je n'ay commencé ma *Franciade* en vers Alexandrins..., il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de me commander et non à ma volonté, car cela est fait contre mon gré, esperant un jour la faire marcher à la cadance Alexandrine ¹ : mais pour ceste fois il faut obeyr. »

Il se mit donc à l'œuvre aussitôt, avec l'aide de son secrétaire Amadis Jamyn, qui, traduisant alors l'*Iliade* pour son propre compte, se chargea de collectionner pour son maître les métaphores, les comparaisons, les épithètes, les sentences et autres ornements homériques ². Il se plaisait tant à Saint-Cosme qu'il y passa cinq années de suite ; mais, durant ce temps, loin de s'absorber dans la confection d'une œuvre à laquelle il n'avait apporté jadis qu'une ardeur très modérée et qui n'était plus pour lui qu'un pensum, il composa maints poèmes pleins de détails personnels sur sa vie au prieuré et ses relations tourangelles, poèmes qui n'ont rien à voir avec la *Franciade* et qu'il s'empressa de publier en 1569 ³.

1. Comprendre avec E. Faral : vu que j'espérais depuis longtemps la faire marcher à la cadence alexandrine (cf. *R. H. L.* de 1910, p. 605, note). — Dans sa préface de la *Franciade*, Ronsard a donné une autre raison, purement esthétique et, d'ailleurs, très contestable, de son abandon de l'alexandrin (v. ci-après, p. 9, texte et note).

2. Jamyn avait entrepris de terminer la traduction de l'*Iliade* commencée par Hugues Salel ; les chants XII à XVI parurent en 1574, précédés de liminaires, dont une ode de Ronsard, portant Jamyn aux nues ; l'œuvre parut complète en 1577 ; puis en 1580, puis en 1584. Cette dernière édition contient, dressé par l'auteur, un relevé alphabétique des principales « matières » de l'*Iliade*, suivi d'un « recueil des comparaisons ». Cf. Th. Graur, *Amadis Jamyn*, thèse de Paris, 1929, pp. 217 et 221.

3. Voir mon tome XV.

Toutefois il tint en éveil la curiosité de ses visiteurs et de ses amis parisiens en leur communiquant une copie de certains fragments, témoin ceux que Denis Lambin inséra en 1567 parmi les notes de sa réédition d'Horace, à savoir les seize premiers vers de la *Franciade* et cent quatre vers d'une prophétie de Cassandre, qui devait trouver place au premier livre, mais fut sacrifiée par Ronsard ¹. Lambin connut ces fragments soit directement, car il fut toujours très lié avec notre poète, soit par l'intermédiaire de Dorat, son collègue au Collège royal, qui en fit une traduction latine pour les susdites notes. Une autre preuve nous est donnée par un sonnet de l'avocat angevin René Bellet, que Ronsard fit imprimer à la fin de ses *Poèmes* en 1569 ². D'autre part, notre Bibliothèque Nationale possède un manuscrit du livre II de la *Franciade*, qui est de la main d'Amadis Jamyn et fut offert à Charles IX dès son achèvement ³. Il est probable que le roi reçut ainsi de Ronsard la copie des trois autres livres avant leur publication ; en tout cas, ce qui est certain, c'est qu'il se fit lire le quatrième par Am. Jamyn, en septembre 1571, au château de Blois, en présence de l'historien Girard du Haillan, qui, chargé de commenter les vers relatifs aux rois mérovingiens, nous a raconté la scène ⁴. Charles IX écouta cette lecture avec d'autant plus d'attention qu'au mois de mars précédent, lors de son entrée solennelle à

1. Voir mon article de la *R. S. S.*, 1916, pp. 121 et 136.

2. Cf. t. XV. L'année précédente, Jean le Bon, médecin du cardinal de Guise, avait publié un *Advertissement à Ronsard, touchant sa Franciade* (Paris, Du Pré, 1568) : « Sachant, lui disait-il, que tu n'attens plus que l'heure de mettre en lumière ta *Franciade*, je t'ay bien et amiablement voulu advertir de ce qui est bon, honneste et necessaire à cognoistre et à sçavoir (combien que tu sçaches toutes choses) pour le comble et perfection de ton œuvre, pour la préeminence et revanche de nostre patrie... » L'auteur de cet opuscule avait surtout pour but de mettre le poète en garde contre « ces mensongers Alemans, lesquels sans honte s'attribuent tout ce que le papier peut endurer et porter ». Cote de la B. N. Réserve Z. Fontanieu, 154.

3. Mss. fr., n° 19.141. Cf. les articles d'E. Faral, *R. H. L. F.* de 1910, p. 685 ; 1913, p. 672 ; P. Champion, *Ronsard et Am. Jamyn, leurs autographes* (Paris, Champion, 1924), p. 25.

4. *Promesse et desseing de l'Histoire de France, 1571* ; opuscule reproduit en entier par P. Bonnefon dans la *R. H. L.* de 1915, p. 457 et suiv. ; passage cité par Th. Graur dans sa thèse sur Jamyn (1929), p. 87, et par Espiner dans la *R. S. S.* de 1930, p. 179.

Paris, il avait passé à la porte Saint-Denis sous un arc de triomphe surmonté d'une statue de Francion avec une inscription de quarante-deux vers composés par Ronsard, qui chantaient encore dans sa mémoire ¹.

Tout cela contribuait à tenir le public en haleine et à lui faire prendre patience. Enfin Ronsard, à la prière instante de ses amis, se décida en 1572 à livrer à l'impression le résultat de son travail : quatre chants seulement sur les vingt-quatre qu'il comptait tout d'abord écrire, et avec une longue préface, pleine de précautions oratoires, excuses et justifications, qui témoignaient de sa crainte de l'opinion publique : la gestation avait été si pénible, pour aboutir à un avortement ². A part les louanges hyperboliques présentées dans les liminaires par des admirateurs (autre précaution contre la critique), cette opinion ne semble pas s'être fait jour tout de suite. C'est que les circonstances de la parution étaient bien peu favorables à la lecture et à la diffusion de l'œuvre. L'achèvement d'imprimer est du 13 septembre ; or à cette date les esprits étaient encore trop émus par le massacre de la Saint-Barthélemy et l'assassinat de l'amiral Coligny, qui sont du 23-24 août, pour s'intéresser aux aventures d'un fils d'Hector, échappé à l'incendie de Troie, tout ancêtre des Français qu'il fût dit.

Cependant une deuxième édition parut dès 1573 chez le même éditeur, dans le même format, avec cette mention au titre général : Revue, corrigée et augmentée ; la même année, cet éditeur, donnant une quatrième édition collective des *Œuvres* de Ronsard en format in-16, ajoutait la *Franciade* au dernier tome ; l'année suivante, paraissait à Turin une autre édition de la *Franciade* en format in-16 ³. Cette œuvre eut donc, malgré tout, un certain succès de librairie ; la réclame avait été si habilement faite ! On fut seulement déçu, mais sur le moment la critique se tut, tant était grand le prestige de Ronsard. Elle reprit ses droits plus tard,

1. Cf. la plaquette de Simon Bouquet.

2. Paris, G. Buon, in-4° (Bibl. Nat., Rés. Ye 506).

3. La 2^e édition, Paris, Buon, 1573, in-4° (Bibl. Nat., Rés. Ye 1111) ; la 3^e éd. dans les *Œuvres*, Paris, Buon, 1573, in-16 (Bibl. Nat., Rés. pYe 351 à 355 ter) ; la 4^e éd., (Turin, J. F. Pico, 1574, in-16) (Bibl. Nat., Rés. Ye 4763).

et le jugement porté sur la *Franziade* fut généralement défavorable : Papyre Masson, dans un éloge latin de Ronsard, nous apprend que « de l'avis commun elle parut moins agréable que tous ses poèmes »¹. De son côté, J. de la Jessée, dans une épître assez libre à Ronsard lui-même, tout en se défendant de vouloir le comparer « à la montagne enceinte », comme d'aucuns le faisaient, l'adjurait d'achever son épopée, pour ne pas compromettre sa réputation, fondée sur tant d'« autres escrits »².

Notre poète avait bien l'intention de conduire Francion jusqu'en Gaule et d'évoquer, chemin faisant, les faits glorieux de ses descendants français jusqu'au règne de Charles IX inclus, d'autant que son roi, lui aussi, l'y exhortait. Nous en avons deux preuves indubitables : d'une part la lettre qu'il adressa le 11 novembre 1572 au chapitre de Saint-Martin de Tours, pour demander qu'on le remplaçât comme semainier durant le temps nécessaire à l'achèvement de la *Franziade* à Paris, près de son roi³; d'autre part cette affirmation de son biographe sur la *Franziade*: « Il en avait dressé le dessein par argumens de 14 livres, que j'ay veus, qu'il désiroit continuer jusques à 24, à l'imitation d'Homere » ; et G. Colletet, citant Binet (d'ailleurs inexactement), ajoute : « Ce que Claude Garnier m'a confirmé depuis, lorsqu'il me dict que feu Jean Gallandius les gardoit encore parmy ses papiers »⁴. Toutefois il n'est rien résulté de ce nouvel effort, ou si Ronsard a écrit quelque suite à sa *Franziade*, il n'en a rien publié ni communiqué à qui que ce soit. Au reste la mort

1. « Omnium judicio minus quam cætera ejus poemata illud gratum fuit » (Cité par G. Colletet dans sa *Vie de Ronsard*, éd. Pr. Blanchemain, Paris, Aubert, 1855).

2. *Remonstrance à P. de Ronsard*, écrite après la mort de Charles IX et publié en 1578. Quant à « la montagne enceinte », c'est une allusion à ce vers d'Horace, *Epist. ad Pis.*, 139 :

Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

3. Publié d'abord par Gandar dans sa thèse sur *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare* (1854), p. 209; puis par Blanchemain (éd. des *Œuvres*, t. VIII, p. 172) et par moi-même dans mon édition in-8 Lemerre, t. VII, p. 128.

4. Cf. Binet, *Vie de Ronsard* (mon édition critique, p. 25); G. Colletet, *op. cit.*, p. 74 et suiv.

de Charles IX, survenue en mai 1574, le découragea définitivement ; lui-même l'a déclaré en ce quatrain, qui sert d'épilogue audit poème de la réédition de 1578 :

Si le Roy Charles eust vescu
 J'eusse achevé ce long ouvrage :
 Si tost que la mort l'eust vaincu,
 Sa mort me vainquit le courage.

Comme l'a écrit excellemment mon ami Chamard : « Ce quatrain lui fut une excuse pour son abandon. Il sauvait la face, en prenant prétexte de cette mort inopinée de son royal inspirateur. Mais au fond de lui-même, n'éprouvait-il pas un soulagement de se voir libéré d'une œuvre qu'il avait portée trop longtemps pour ne pas en avoir le dégoût, et qu'il avait, d'ailleurs, conçue d'après un plan beaucoup trop vaste ? » 1.

*
 **

D'autres poètes qui n'avaient pas les mêmes raisons de dégoût reprirent après la mort de Ronsard le sujet de la *Franciade*. Le Parisien Jean Godard, après avoir composé une tragédie sur l'arrivée en Gaule de Francion, fils d'Hector, dédia en 1594 à Henri IV un poème intitulé les *Trophées du Roi*, qui commence par un discours en vers, analogue à ceux que Ronsard avait adressés en 1555 à Henri II. Il y annonce son intention de glorifier les ancêtres du nouveau roi dans une épopée, qui égalera l'Iliade et l'Énéide ; il s'engage « par serment solennel » à refaire & achever la *Franciade*, attendue depuis si longtemps, et en expose le plan : après le récit des aventures de Francion sur mer et sur terre,

Je lui ferai passer en armes l'Allemagne
 Et lui ferai laisser aux champs Franconiens,
 Appelés de son nom, bon nombre de Troyens.

Mais avant de quitter la Germanie, pour venir aux rives de la

1. *Histoire de la Pléiade*, t. III, p. 112.